

BRUXELLES**Deuxième phase
des inscriptions**

La deuxième phase d'inscription des enfants dans les écoles maternelles, fondamentales et primaires débute ce lundi 4 janvier. Jusqu'au 29 janvier 2016, toutes les demandes d'inscription seront enregistrées suivant l'ordre d'arrivée par le central télé-

phonique. Les parents sont immédiatement informés si leur enfant est en ordre utile ou sur liste d'attente. Dès février 2016, l'établissement scolaire contactera les parents pour procéder à l'inscription définitive. À partir du 1^{er} février, les demandes d'inscription seront enregistrées dans les établissements par ordre d'arrivée.